Bulletin Officiel : 06.11.2015 Piliers public : du 06.11.2015 au 07.12.2015

Ville de Monthey Chancellerie Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1 T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99 administration@monthey.ch / www.monthey.ch

## Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

## Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Bernard MARMILLOD, domicilié à Choëx, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter le café-restaurant mentionné ci-après, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements café-restaurant, sis sur la parcelle Nº 1319, folio 24, au

lieu-dit "Cheneau"

Adresse Rte de Choëx 18

"AUBERGE BELVEDERE" Enseigne

Prestations service de mets et boissons, avec ou sans alcool, à

consommer sur place, lié à un café-restaurant

Mardi au jeudi Heures d'ouverture et de fermeture : 07 h.00 à 23 h.00

Vendredi et samedi : 07 h.00 à 24 h.00 : 07 h.00 à 16 h.00 Dimanche

Lundi : fermeture

Début de l'activité dès autorisation

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 7 décembre 2015.

Monthey, le 6 novembre 2015